

CENTRE HOSPITALIER DE CAMBRAI

516 Avenue de Paris - B. P 389 - 59407 CAMBRAI CEDEX

03.27.73.73.89

a 03.27.73.73.85

@ sec.cgs@ch-cambraii.fr

Process complet du traitement d'une demande d'accueil en stage individuelle ou institutionnelle pour les filières sanitaires, sociales et médico-sociales

- Par

Demande Individuelle

- Par mail (sec.cgs@ch-cambrai.fr) ou
- Par le site internet (rubrique
- « demande de stage ») ou
- Par courrier adressé à la Direction des Soins 516, avenue de Paris – B.P 389 59407 CAMBRAI CEDEX

Demande Institutionnelle

- Par courrier (cf ci-contre) ou
- Par mail (cf ci-contre)

(avant chaque année scolaire et plus tard en avril/mai de l'année N)

(formulée deux mois avant le début du stage)

Les demandes doivent comporter :

- Les coordonnées du stagiaire
- ➤ La demande/la motivation
- > La formation suivie
- L'organisme de formation
- Les dates précises du stage
- Service ou discipline souhaité(e)
- Pour les mineurs (un accord parental)

Les demandes doivent comporter :

- Les coordonnées de l'institut de formation
- les années de formation (IFSI, IFAS, autres)
- les périodes de stages
- Service ou discipline souhaité(e)

Vérification de la capacité d'accueil par la Direction des Soins à partir des tableaux semestriels établis par services

Réponse positive ou négative par mail ou par courrier 1 mois au plus tard à partir de la date de réception du courrier Retour des tableaux au plus tard fin juin de l'année N

Filière sociale/médico-sociale/institut de formation/éducation nationale

